

L'ECHO



Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique
www.craponnesurarzon.fr - Facebook : mairie craponne sur arzon

N°20 - Février 2016

ÇA BOUGE A CRAPONNE

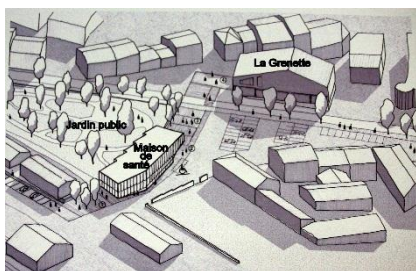
Redonner vie au Centre Bourg de Craponne

Souhaitant dynamiser le centre ancien de Craponne-sur-Arzon, l'équipe municipale a confié au groupement EA+LLA architectes, Playground, MG Urba et derédac le soin de réaliser une étude stratégique sur ce secteur en perte d'attractivité. Lancée début janvier pour une durée d'un an, elle sera menée en concertation avec la mairie, la population et les acteurs associés à la démarche (la Direction Départementale des Territoires, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Loire, les Architectes des Bâtiments de France...). Elle aboutira à un schéma « plan guide » de revitalisation et de sauvegarde du centre bourg, axé prioritairement sur la mutation de l'habitat et la valorisation du patrimoine. Il s'agit d'une étude expérimentale en Haute-Loire, dont l'enjeu est déterminant pour notre commune.

Pour les besoins de la mission, l'équipe prestataire sera présente à Craponne début février. Architectes et urbanistes procéderont à un inventaire exhaustif sur l'ensemble du centre bourg afin de caractériser le foncier et le bâti et d'identifier les potentialités en termes de renouvellement urbain. Nous vous prions de leur réserver le meilleur accueil possible et de leur faciliter l'accès aux immeubles. Ce diagnostic permettra de définir ensuite une stratégie d'intervention sur le secteur. Différents moyens de communication seront mis en œuvre tout au long de la mission pour informer le public et associer la population à cette réflexion essentielle pour l'avenir de la commune.



La maison de la Santé s'installe place du Marchedial



La mairie a signé un contrat avec le Cabinet Big-Bang architectes/paysagistes pour la maîtrise d'œuvre concernant l'étude et la réalisation de travaux d'aménagements et de valorisation paysagère de la place du Marchedial, de la place de la Halle et de l'avenue de la Gare. Une aire de covoiturage



sera également étudiée dans le même secteur. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés. Dans un premier temps, le cabinet Big-Bang est chargé de présenter un avant-projet sommaire qui permettra d'aller solliciter les financeurs : l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

La Communauté de Communes, quant à elle, va commencer l'année 2016 par la signature du marché public de la future maison de santé. Suite à la consultation, 27 candidatures ont été reçues puis 4 présélectionnées. Le choix final s'est porté sur le cabinet de Boris Bouchet. Ce projet sera financé au taux maximal de subvention soit 70 %. Les loyers payés par les professionnels de santé locataires couvriront la somme restante.



Et Le Plan Local d'Urbanisme en révision

Une autre signature de contrat a été effectuée avec le cabinet Eco-Stratégie, le bureau d'étude chargé d'accompagner la commune dans la révision de son PLU (plan local d'urbanisme). Cette opération devrait durer deux ans. Une concertation avec la population sera mise en place prochainement.

AMBASSADEUR : MAURICE GALLET, PRESIDENT DES CATM



La section des Anciens CATM (Combattants Algérie Tunisie Maroc) a été créée en 1972 par quelques jeunes revenus de ces abominables et dérisoires combats. Elle a été dirigée par René Mey jusqu'en 1984, puis par Yvon Genest. En 1994 un nouveau président est élu :

Maurice Gallet. Dynamique, entreprenant, juste et impartial? Maurice s'est mis au service de ses camarades. Il a organisé régulièrement des réunions pour les aider à obtenir leurs cartes de combattants et autres droits.

En 2001, pourquoi ne pas associer les épouses et les Veuves à ces moments? C'est ainsi que l'amicale voit le jour.

En plus d'organiser et de participer à toutes les commémorations, d'impliquer la section dans la vie locale, Maurice a eu le talent de resserrer les liens, de mettre en place des repas, des sorties, des voyages, des après-midi de jeux ou de balades durant toutes ces années. L'une de ses plus belles réussites est l'unification des diverses sections communales au sein d'une amicale cantonale. Enfant du pays, né à Paulagnac, tout le monde le connaît et fait appel à lui. Le moindre litige, Maurice est là, la moindre démarche à faire, on appelle Maurice.

Aussi lorsqu'il est question de réélire un président, c'est vite choisi : on prend le même et on ne change rien !

CONSOMMER, CE N'EST PAS SI SIMPLE !

L'Association UFC - Que Choisir, forte de plus de 140 000 adhérents, de ses 147 associations locales qu'animent 4400 bénévoles et plus d'une centaine de salariés a pour objectifs :

- de responsabiliser le consommateur
- de répondre à ses préoccupations et de l'informer
- d'accompagner le consommateur dans les litiges auxquels il peut être confronté
- de le défendre en tant que consommateur
- de faire respecter ses droits.

UFC – Que choisir, c'est aussi une revue mensuelle et un site Internet (www.quechoisir.org). Les résultats de tests de divers matériels, des enquêtes de service (auxquelles participe activement l'Association Locale 43) et autres comparateurs, y

sont publiés par son Observatoire de la Consommation.

Radio-Craponne ainsi que les grands médias reprennent régulièrement ces informations (par exemple : frais et mobilité bancaire, enquête prix, première action de groupe lancée en France...)

Afin d'être plus proche des consommateurs, l'Association Locale 43 dont le siège est à Aiguilhe, se décentralise au rythme de la progression du nombre de ses bénévoles (Consultez son blog <http://www.ufcqc43.com/>).

Après Monistrol-sur-Loire, c'est à Craponne qu'une permanence est tenue en Mairie chaque deuxième vendredi du mois. Depuis le mois de Juin une quinzaine de personnes sont venues rechercher des informations et/ou demander une aide au sujet d'un litige. Selon son importance, celui-ci est transmis au siège du Puy pour avis d'un juriste qui indique alors la marche à suivre.

L'association accompagne le consommateur tout au long de ses démarches y compris si l'action doit se poursuivre en justice.

On a déjà pu, lors de la permanence à Craponne, constater, comme au plan national, les effets désastreux du harcèlement téléphonique avec des conséquences financières importantes pour le consommateur.

En vous rapprochant de cette association, devenez « Consom-acteur » !

CALENDRIER DU MOIS DE FEVRIER 2016

7	Concours de belote des écoles catholiques, à partir de 14h au collège Notre Dame
9	Carnaval avec le centre social
12	Permanence de l'association UFC Que Choisir 43 de 8h30 à 12h00 en Mairie. Possibilité de prendre RV au 04 71 02 29 45
14	Concours de belote des pompiers à 14h à la caserne (route d'Aranc)
du 19 au 21	7ème salon d'art Arz'Ance à la Grenette : peinture. Invité d'honneur : M. PUYRAYMOND. De 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h (18h le dimanche). Vernissage le samedi à 17h
21	Loto du Foot – Salle Polyvalente rte du Stade
25	Don du sang, à la Salle Polyvalente (route du Stade), de 16h à 19h
Le 27	Sortie au salon Primevère (éco-énergie) à Lyon avec le centre social

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès de l'Office de Tourisme :
04 71 03 23 14

Inscription sur craponnesuraron@wanadoo.fr pour recevoir l'écho par mail